

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 206

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pis, le juge renvoie dos à dos les deux voisines sans trancher la question de savoir où le tapis pourra être secoué à l'avenir. La porte reste ouverte entre le prétoire et l'ordonnance de police. Sans doute Mme Pastourelle la franchira souvent, et nous aurons occasion de revoir devant la justice cette dame qui paye si bien ses contributions.

Gaston CERFBERR.

Deux ennemis de la propriété.

Le maire socialiste de Marseille, M. Flaisières, qui assistait, il y a quelques jours, à une conférence donnée par le Cercle socialiste de Marignane, dans les environs de Marseille, a été mêlé ce jour-là à un incident assez désagréable pour lui, mais tout à fait drôle.

La conférence venait de se terminer, et les invités quittaient la salle de réunion, lorsque l'un deux s'aperçut qu'on lui avait pris son pardessus. La femme chargée de la garde du vestiaire se souvint alors qu'un ami du maire de Marseille, avec lequel il venait de sortir, avait endossé, en partant, deux pardessus.

Le volé courut prévenir la gendarmerie. Deux gendarmes furent envoyés à la gare, où ils arrivèrent au moment même où M. Flaisières et son ami allaient monter dans le train qui devait les conduire à Marseille. Un des gendarmes mettant alors la main sur l'épaule de l'ami de M. Flaisières, lui demanda s'il n'avait pas pris un pardessus qui ne lui appartenait pas. Celui-ci ayant répondu négativement, le gendarme débouonna alors le premier pardessus, sous lequel il en découvrit un second, le fameux pardessus volé, il n'y avait plus à nier. Le voleur socialiste fut conduit à la gendarmerie, à travers la ville, suivi du maire collectiviste de Marseille, tout auri de l'aventure. Après interrogatoire, l'homme aux deux pardessus fut écorché et le maire Flaisières ayant facilement établi qu'il n'était pas complice du vol, put enfin prendre le train suivant pour regagner Marseille.

C'est du socialisme pratique, comme on voit !

Poignée de recettes

Genièvre.

Fabrication du genièvre. — La liqueur de genièvre est des plus hygiéniques. Les connaisseurs l'apprécient fort. Il existe une brave femme à Seletu qui chaque année, en fabrique et en vend avec profit. Voulez-vous une excellente recette ?

L'eau qui sert à cette fabrication doit-être soumise à la fermentation ; à cet effet, on prend une cuve de 400 litres. A cette cuve sont adaptés deux robinets : un à hauteur de 30 centimètres pour laisser s'écouler l'eau claire, l'autre tout en bas pour donner passage au dépôt. On remplit la cuve avec de l'eau de pluie ou de rivière et on y ajoute un kilogramme de sucre blanc et 800 grammes de levure de distillateurs ; on remue bien pour mélanger intimement. Après trois jours de repos, on laisse écouler l'eau et on la transvase dans des tonneaux bien propres, pour l'employer à la fabrication du genièvre.

Pour fabriquer 125 litres de genièvre, on prend :

Alcool à 90°.	45 litres
Bon genièvre	8 "
Alcali volatil	1/2 décilitre
Extrait de genièvre	20 grammes
Eau	72 litres

On prend deux fûts. Dans le premier on verse 22 1/2 litres d'alcool et 8 litres de genièvre, dans lesquels on a dissous les 20 grammes d'extrait, puis on bonde le fût.

Dans le second fût on verse 22 1/2 litres d'alcool et 72 litres d'eau et on bonde aussi. Après vingt-quatre heures, on verse le contenu des deux fûts sur un seul et on y ajoute l'alcali volatil. On bonde bien et après huit à dix jours le genièvre est fait.

On rendra le genièvre d'excellente qualité en ajoutant :

Orge	500 grammes
Riz	500 "
Seigle	500 "
Houblon	100 "

grossièrement érasés, et dont on fait une infusion dans cinq litres d'alcool qui viennent en déduction de la quantité d'alcool indiquée dans le procédé.

Pour donner au genièvre de qualité inférieure le goût et le bouquet du genièvre de Schiedam. — Ce moyen est simple et facile. Mettez dans le fût quelques fragments ou quelques copeaux de bois de sapin, que vous pouvez enlever au bout de huit jours ; par ce moyen, le genièvre aura acquis le goût du meilleur genièvre de Schiedam.

Gercures.

Guérison prompte des gercures. — Voici trois procédés pour la guérison des gercures :

1° Pour les gercures de la peau, on y applique la préparation suivante :

Blanc de Baleine	5 grammes
Glycérine	10 "
Cire blanche ou jaune	2 "
Essence d'amandes amères	3 "

On fait fondre le tout à une chaleur modérée et on remue constamment jusqu'à complet refroidissement.

2° On enduit la peau d'un mélange composé de :

Glycérine	20 grammes
Oxyde de zinc	1 "
Tannin	1 "
Camphre	2 "

3° Pour les gercures du sein, il suffit de laver la partie affectée avec la teinture de benjoin ou bien avec un mélange de parties égales de tannin et de glycérine.

Ça et là

L'imprimerie à l'électricité. — On prétend qu'un savant anglais vient de découvrir un ingénieux procédé pour imprimer *sans encrage* nos livres et nos journaux. L'invention consiste surtout dans la fabrication d'un nouveau papier sensible à l'électricité comme les plaques photographiques le sont à la lumière.

Le papier « électographique » étant trouvé, il ne s'agit plus que de mettre les deux cylindres en contact avec les deux pôles contraires d'un batterie d'accumulateurs. Les lettres électrisées colorent le papier à mesure qu'elles entrent en contact.

On ajoute que des essais, faits en Amérique, ont donné les meilleurs résultats.

Mais on ne dit pas à combien revient le papier qui a subi une telle préparation.

* * *

Treize fois le tour du monde. — La femme qui, au cours de son existence, a fait le plus de chemin à pied, est sans doute Mme Céline Jeanne, qui vit aujourd'hui retirée à Ryes (Calvados).

Née le 21 juin 1831, elle entra dans les postes comme factrice rurale, le 1^{er} août 1848. Elle vient de prendre sa retraite après cinquante trois ans de service effectif. Son parcours journalier comportait vingt-huit kilomètres. En détalquant une année pour représenter les congés qu'elle a pris au cours de sa longue carrière, il lui reste cinquante-deux ans de service, ce qui donne 18,080 jours de marche. A raison de 26 kilomètres par jour nous obtenons un total de 531,440 kilomètres, c'est à dire treize fois la circonférence de notre planète.

Etat civil

PORRENTRUY

Novembre 1901.

Naissances.

Du 1^{er}. Morand, Joseph-Adolphe, fils d'Albert, doreur, de Günsberg, et de Thérésine née Buchwaldner. — Du 1^{er}. Lamy, Marie-Julie, fille de Noël, chauffeur, de Hautevelle (France), et de Marie-Joséphine née Maillot. — Du 3. Kenel, Jean-Fritz, fils de Wilhelm, fabricant d'horlogerie, de Schwytz, et de Marie née Räval. — Du 2. Brunet, Aurélien-Arnold, fils d'Aurélien, horloger, de St-Ursanne, et de Flora née Patois. — Du 4. Langenegger, Jeanne-Berthe, fille de Frédéric, employé au J.-S. de Langnau, et de Rosa née Sommer. — Du 4. Husser, Marie-Jeanne-Françoise, fille de Joseph, photographe, de Rudolfstetten, et de Marie née Heinemann. — Du 4. Menaud-dit-Gendre, Louise, fille de Raoul, graveur, de Neuchâtel, et de Lucie née Baillif. — Du 6. Ullmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, de Epiquerez, et de Caroline née Jung. — Du 6. Voisard, Émile-Henri, fils de Charles, guillocheur, de Fontenais, et de Marie-Elise née Voyat. — Du 6. Rychen, Madeleine, fille de Pierre, fermier, de Frutigen, et de Madeleine née Roth. — Du 7. Joray, Ernest-Gustave, fils d'Albert, menuisier, de Pleigne et de Marie née Bouvier. — Du 8. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, de Fleurey, et de Clotilde née Darcetot. — Du 9. Lefavre, Fernande-Elisabeth-Agathe, fille de Pauline, ouvrière de fabrique, de Vicquinghem (France). — Du 10. Bron, Jacques-Eugène-Henri, fils de Jacques, tailleur d'habits, de Charmoille, et de Thérèse née Reiser. — Du 18. Wahl, Georges-Emile, fils de Georges, jardinier, de Porrentruy, et de Louise Matter née Fleury. — Du 16. Frattini Arnold, fils de Luigia-Giovanna, blanchisseuse, de Galliate (Italie). — Du 20. Meyer, Henri-Albert, fils de Rodolphe, employé au J.-S. de Mattstetten et de Elisa née Revilly. — Du 24. Cavestri, Jean-Joseph-Jules, fils de Léopold, ferblantier, de Armeno, (Italie) et de Purissima née Miniosi. — Du 27. Cuenat, Henri-Léon-Joseph, fils de Henri, employé de banque, de Cœuve, et de Cécile née Vallet. — Du 27. Bregnard, Gilbert-Charles-Constant, fils de Constant, colporteur, de Bonfol, et de Marie-Julia née Simon.

Mariages.

Du 9. Rebetez Simon, menuisier, de Lajoux, et Piller Clémentine, couturière, de Chevenez.

— Du 9. Merguin Louis, guillocheur, de Chevenez et Shmitt Lina-Marie-Mélanie, horlogère, de

